

Réunion du Conseil

26 février 2021 – 09h00 – Salle des Conseils

Quel avenir pour la VLIO ?

Intervention pour Mme Cécile Delattre, maire d'Oberhausbergen

Madame la Présidente, Chers collègues,

L'interpellation de Monsieur Perrin nous donne l'occasion d'un débat précieux sur l'avenir de la VLIO, ce projet de rocade routière très ancien qui n'a cessé, au fil des décennies, de prendre de l'ampleur pour atteindre aujourd'hui un coût estimé à 120 millions d'euros.

La version globale de ce projet vise à desservir depuis le sud de l'eurometropole, les communes de l'Ouest vers le Nord de notre agglomération, en canalisant les flux de véhicules pour délester les centres-bourgs, tout en offrant un support de mobilités durables avec un BHNS dans sa partie nord et des voies cyclables, et en intégrant une infrastructure d'échange multimodale au niveau de l'A351.

Contrairement à ce que son nom indique, la Voie de Liaison Intercommunale Ouest n'est pas seulement une liaison routière, mais bien un support d'urbanisation et d'activités économiques pour l'Arc Ouest, ouvrant la porte à une artificialisation de ce vaste secteur de 150 hectares qui constitue la dernière grande réserve foncière de l'Eurométropole, sacrifiant des terres agricoles.

Le débat d'aujourd'hui nous montre bien que ce projet n'a toujours pas atteint sa pleine maturité malgré son âge plus que respectable. Il compte toujours son lot de défenseurs, de sceptiques et d'opposants. Il n'est donc toujours pas mûr, d'autant plus que la situation a considérablement changé depuis sa conception.

Je salue la sagesse de la proposition de notre Présidente. La question que nous devons trancher en premier, c'est celle de l'avenir de l'Arc Ouest. Les rapports déjà existants, et l'étude flash commandée à l'ADEUS, doivent nous permettre, en co-construction avec les communes directement concernées, de définir et de mettre en œuvre le projet de territoire et le degré d'urbanisation que nous voulons pour l'Arc Ouest dans un cadre environnemental protégé.

Ce choix nous éclairera en partie sur l'opportunité de mettre en œuvre ou non, ou en partie seulement, la VLIO. Dans tous les cas de figure, la problématique des flux de circulation automobile saturant les centres-bourgs aux heures de pointe doit impérativement être traitée sans plus tarder. Les habitants des communes impactées attendent impatiemment des solutions de notre part.

À titre personnel, et dans le contexte actuel où nous avons déclaré « L'urgence climatique » avec un vote de 88 voix POUR dans cette assemblée le 23 Octobre 2020, il nous faut choisir des solutions adaptées à la situation d'aujourd'hui. La vlío a été imaginée pour répondre à de réels problèmes qui perdurent. A ce jour peut-elle encore s'inscrire dans les nouvelles contraintes environnementales et climatiques ? C'est ce sur quoi nous devons travailler, en intégrant notre engagement à réduire l'artificialisation des terres agricoles, notre volonté de développement des transports en commun, et aussi les mesures de protections de la santé publique. Nous le ferons avec méthode, et en concertation large avec nos concitoyens.

Je vous remercie de votre attention.